

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Pour-le-report-des-epreuves-de-specialite-du-bac-petition-intersyndicale>



école & société

Pour le report des épreuves de spécialité du bac : pétition intersyndicale

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : jeudi 6 octobre 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Alors que les épreuves de spécialité pour la session 2023 du baccalauréat auront lieu en mars, le SE-Unsa revendique une nouvelle fois que le calendrier de cet examen soit retravaillé en lien avec Parcoursup. Une formation intersyndicale appelle, via une pétition, au report des épreuves de spécialité le plus tard possible afin de favoriser la tenue des programmes mais aussi de répondre aux ambitions affichées par la réforme.

[Lire la pétition](#)
(cliquez pour ouvrir)



Bac 2023 il faut reporter les épreuves de spécialité en juin

Le ministre de l'Éducation nationale a confirmé la tenue des épreuves de spécialité en mars 2023 en dépit des très nombreuses voix qui appellent à un report de ces épreuves en juin. Puis, un mois après la rentrée, le ministre propose de supprimer allègements de programme afin de rendre possible, selon lui, le déroulé des épreuves du bac 2023 avec des épreuves de spécialité en mars. Non seulement le « resserrement » annoncé des programmes ne convient pas mais il se traduit parfois même par un abourdissement.

Nous voulons assurer aux élèves de Terminale une année pleine et entière d'apprentissages. Les programmes sont exigeants, bien trop lourds parfois. Ils demandent du temps de préparation et d'appropriation.

Si le calendrier devait rester en l'état, les élèves auraient donc un travail évalué sur une moitié de l'année, avec des résultats connus dès le 11 avril. Les programmes de spécialité échappent totalement au contrôle qualité et leurs contenus ne sont pas véritablement évalués lors du grand oral qui se concentre sur les seules questions choisies par les candidats. De plus, dans la voie technologique, la spécialité Maths physique n'entre dans aucune évaluation pour le bac une fois les épreuves de mars passées. Nous avons bien entendu que la motivation pour l'enseignement supérieur devait prévaloir mais notre expérience comme enseignants, inspecteurs (et parents) nous fait légitimement douter. Nous redoutons une désmobilisation des élèves voire un absentéisme massif à partir du mois d'avril.

Tout nous conduit à la nécessité d'étaler les apprentissages sur une année scolaire entière. La préparation aux poursuites d'études et à l'enseignement supérieur est un impératif qui ne peut souffrir d'une scolarité tronquée.

Pour toutes ces raisons, nous demandons la révision du calendrier des examens pour un report des épreuves de spécialité en le plus tard possible dans l'année scolaire.